



Chef-lieu de Canton
(Val-de-Marne)

Le **CONSEIL MUNICIPAL**
se réunira en séance publique
le **28 mars 2024 à 19h00**
Salle des fêtes - 6 rue de Sucy

L'ordre du jour en sera le suivant :

1. Arrêt du procès-verbal de la séance du 8 février 2024.
2. Décisions prises par le maire dans le cadre de la délégation du conseil municipal.
3. Décisions prises par le conseil de territoire de l'Établissement Public Territorial « Grand Paris Sud Est Avenir ».
4. Exposé du maire.

EDUCATION ET LOISIRS

5. Adoption du Projet Educatif de Territoire (PEDT) 2023-2026 avec Plan Mercredi.
6. Attribution d'une subvention à la coopérative scolaire de l'école élémentaire Bois Clary pour le financement de deux projets pédagogiques : "Mémoire et citoyenneté" et "Développement durable et protection de la nature".
7. Modification des tarifs périscolaires : exonération accordée lors d'un Protocole d'Accueil Individualisé (PAI) pour certaines prestations.

FINANCES

8. Présentation de l'état annuel des indemnités des élus.
9. Approbation du compte de gestion exercice 2023.
10. Adoption du compte administratif exercice 2023.
11. Affectation des résultats de l'exercice 2023.
12. Fixation des taux d'imposition des contributions directes locales 2024.
13. Adoption du budget primitif 2024.
14. Créances irrécouvrables - créances éteintes.
15. Attribution de la subvention de fonctionnement 2024 au CCAS.

CULTURE

16. Attribution des subventions de fonctionnement et de projet aux associations au titre de l'exercice 2024.

CENTRE SOCIAL

17. Attribution des subventions au titre de l'exercice 2024 aux associations portant un projet dans le cadre du contrat de ville.

MAIRIE

7, boulevard Léon Révillon - 94477 BOISSY-SAINT-LÉGER CEDEX

Tél. : 01 45 10 61 61 - www.ville-de-boissy-saint-leger.fr - Courriel : info@ville-boissy.fr

DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES

- 18.** Autorisation donnée au maire de signer une convention de financement pour un équipement individuel récupérateur d'eau de pluie pour les particuliers.

DIRECTION GENERALE

- 19.** Vœu appelant les élus franciliens à préserver la capacité d'agir de AIRPARIF.
20. Vœu pour l'extension du couvre-feu de l'aéroport d'Orly.
21. Avis de la commune sur la demande formulée par l'Agence Publique pour l'Immobilier de la Justice (APIJ) auprès de la Préfète du Val-de-Marne, consistant à qualifier le projet de prison à Noisieu de « Projet d'intérêt Général » (PIG) au sens du code de l'urbanisme.

AFFAIRES GENERALES

- 22.** Restitution de la compétence "cimetière" à la ville de Villeteuse et révision statutaire du SIFUREP.

RESSOURCES HUMAINES

- 23.** SIRM - Adoption de la convention de répartition du personnel du SIRM.
24. La protection sociale complémentaire.
25. Modification du tableau des effectifs.

QUESTIONS ORALES



Le maire

M. Régis CHARBONNIER